

de quelques milliers de dollars n'est qu'une pure bagatelle en comparaison des bénéfices énormes que la force économique du pays fait retirer de la solution heureuse d'un seul des problèmes scientifiques actuellement à l'étude.

Ce travail est pour ainsi dire indispensable, si nous ne voulons pas être distancés par les autres pays. Mon honorable ami dit que cette commission n'est pas celle que nous aurions dû nommer. S'il veut bien lui laisser le champ libre pendant environ un an, je suis certain qu'il sortira de l'état contemplatif dans lequel il s'est complu depuis près d'un an en s'abstenant de critiquer à tort et à travers, et qu'il changera d'idée sur le compte de ces commissaires. Il n'est pas possible de choisir des commissaires qui soient au goût de tout le monde; nous avons chacun notre manière de voir à leur sujet. A mon avis, nous avons à peu près le meilleur bureau qu'il soit possible de former dans tout le pays.

M. MACLEAN (Halifax): Ne serait-il pas à propos d'avoir un représentant de l'agriculture dans ce bureau?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Je ne crois pas qu'il y ait un seul collègue ou une seule université dans tout le pays qui soit plus intimement lié au progrès agricole que l'université de la Saskatchewan dirigée par M. Murray. C'est la raison d'être de cette institution fondée pour étudier les ressources agricoles de la province et les mettre en œuvre.

M. MACLEAN (Halifax): Ce n'est pas tout à fait une réponse à ma question. Je connais très bien M. Murray. Il s'est très peu occupé d'agriculture scientifique ou pratique. Il a entrepris un travail considérable, celui de fonder une université dans une nouvelle province. Je ne m'oppose pas à ce qu'il fasse partie du bureau, car c'est un homme très capable, un des meilleurs que l'on pût choisir. Je crois cependant qu'il serait à propos de nommer un autre représentant de l'agriculture, possédant les qualités que j'ai dites.

M. SINCLAIR: Puisque ces hommes de science ne touchent pas d'appointements, je ne vois pas pourquoi le ministre n'en nommerait pas un plus grand nombre. Ces commissaires entreprennent une tâche considérable et il n'y a pas de raison pour que le nombre en soit si restreint. Nous avons dans la Nouvelle-Ecosse l'université Saint-François-Xavier dont le personnel enseignant compte plusieurs hommes éminents qui consacrent leur temps à des recherches

[Le très hon. sir George Foster.]

scientifiques et je suis certain que parmi ces professeurs on en trouverait dont les services seraient très précieux, si le ministre consentait à élargir le cadre de son bureau. J'espère qu'il tiendra compte de cette proposition. Je partage l'avis de l'honorable député d'Halifax (M. Maclean), quand il dit que la jeunesse est un grand point dans les travaux de cette nature. Si le ministre chargé de la direction de ce bureau un homme qui n'est plus dans la force de l'âge, qui ne peut pas déployer toute l'activité nécessaire, je crois qu'il commet une erreur. Je ne connais pas du tout le professeur Macallum, mais des remarques de cette nature ont été faites à son sujet par des personnes qui s'intéressent à cette question.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Quel âge pensez-vous qu'a M. Macallum?

M. SINCLAIR: C'est ce que je désire savoir.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Vous semblez croire que c'est un vieillard. Il est comparativement jeune.

L'hon. M. PUGSLEY: Que veut dire "comparativement"?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Il est âgé de cinquante-cinq ou cinquante-six ans, je ne considère pas qu'un homme soit vieux à cet âge.

L'hon. M. GRAHAM: Il serait presque trop jeune.

M. SINCLAIR: Le ministre devrait pouvoir me renseigner exactement,

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Il est peut-être plus âgé que cela; je ne le sais pas au juste.

M. SINCLAIR: Le ministre n'a pas encore dit le chiffre des appointements.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: \$10,000 par année.

L'hon. M. PUGSLEY: C'est un assez joli traitement.

M. ROSS: Tous les membres de ce comité admettront qu'il y a lieu, pour le Gouvernement d'instituer des recherches au sujet de certaines questions spéciales. Ce travail peut avoir d'heureux résultats pour le pays. Il est permis de se demander, cependant, si le temps est bien choisi pour entreprendre un travail de cette nature, dans les conditions financières où nous nous trouvons et dans un moment où nous avons un si grand besoin d'argent pour d'autres